



# La Lettre

de PRO SILVA FRANCE

- Janvier 2005. N°36

Comité de rédaction :  
M. BRUCIAMACCHIE - J. TOMASINI

## Contacts :

**Président** : Brice de TURCKHEIM  
Truttenhausen - 67140 Heiligenstein  
Tél : 03 88 08 96 04 - Fax : 03 88 08 57 25  
E-mail : brice.deturckheim@worldonline.fr  
**Treasorier** : Max BRUCIAMACCHIE  
37, rue Ernest Renan - 54520 Laxou  
Tél : 03 83 90 37 50  
**Secrétaire général** : Marc VERDIER  
Comité des Forêts - 46, rue Fontaine - 75009 Paris  
Tél : 01 48 74 31 40-Fax : 01 49 95 03 10  
**Bureau de Nancy** : Julien TOMASINI  
PRO SILVA FRANCE - 14 rue Girardet - 54042 Nancy  
cedex - Tél : 03 83 39 68 52 - Fax : 03 83 39 68 49  
E-mail : tomasini@engref.fr

## Correspondants régionaux :

**Auvergne - Massif Central** : ...  
**Bretagne** : Animateur : Marie Stella DUCHIRON  
15, rue de Guise 54000 Nancy- Tél : 03 83 35 65 72  
**Centre** : Animateur : Marc VERDIER  
Comité des Forêts - 46, rue Fontaine - 75009 Paris  
Tél : 01 48 74 31 40  
**Franche-Comté - Bourgogne-Est** :  
Président : Roland BURRUS  
86 rue de Grenelle - 75007 Paris  
Animateur : Isabelle HERBERT - 80, rue de Villard  
39570 Perrigny - Tél : 03 84 24 33 98  
**Ile de France - Champagne** :  
Président : Dominique de JABRUN - 48, rue Michel  
Ange - 75016 Paris - Tél : 01 46 51 57 67  
**Lorraine - Alsace** :  
Animateur : Marc-Etienne WILHELM - 16, Route de  
Bernardswiller 67120 Obernay-Tel : 03 88 95 16 49  
**Méditerranée** :  
Animateurs : Alain GIVORS - 144 avenue J. Dupré  
07170 Villeneuve de Berg - Tél : 04 75 94 34 50  
Jean-Luc JARDIN - 15 rue Saint Jaume  
04000 Digne - Tél : 04 92 31 87 70  
**Normandie** : Président : Hervé de THIEULLOY  
Château de Beaucoursel - 27910 Letteguives  
Tél : 02 35 79 01 93  
Animateur : Michel de VASELOT - 6 rue Marcel  
Renault - 75017 Paris - Tél : 01 45 72 05 86  
**Nord - Picardie** : Présidente : Claire LEJEUNE  
3 rue Fournier Sarlovèze - 60200 Compiègne  
Tél : 03 44 40 47 24  
Animateur : Jean-Marc PENEAU - 68, rue du Centre  
60350 Berneuil-sur-Aisne - Tél : 03 44 85 76 60  
**Pays de Loire** : Présidente : Philippe d'HARCOURT  
La Justice - 7230 Vibraye - Tél : 02 43 93 60 01  
Animateurs :  
Jean-Michel GUILLIER - Moulin de Roufrançois  
53160 Saint Pierre/Orthe - Tél : 02 43 03 28 37  
René COURRAUD - Les Perrés - 37130 Langeais  
Tél : 01 47 96 82 78  
**Plateaux Calcaires** :  
Animateurs : Jean-Jacques BOUTTEAUX  
M.F. des Alouettes - 52160 Auberive  
Tél : 03 25 84 21 21  
Rodolphe PIERRAT - 5 rue Riannot - 52360 Neuilly  
L'Evêque - Tél : 03 25 88 99 12  
**Rhône-Alpes** : Animateur : Jean-Loup BUGNOT  
Les Trois Chênes - 01400 Abergement Clémencia  
Tel/Fax : 04 74 24 07 42  
**Sud-Ouest** : Animateur : Gilles TIERLE - Le Puget  
09120 Crampagna - Tél : 05 61 05 37 41

Site internet : <http://prosilva.free.fr>  
Courrier électronique : [tomasini@engref.fr](mailto:tomasini@engref.fr)

## - - - Sommaire - - -

Compte rendu de tournées des groupes régionaux	
Plateaux-Calcaires .....	Page 2
Méditerranée .....	Page 3
Lorraine-Alsace .....	Page 4
Pays de Loire .....	Page 7
Sud-Ouest .....	Page 9
Picardie .....	Page 11
Actualités .....	Page 12

## Hommage à Norbert Cheylat

Après des années de combat contre la maladie, Norbert CHEYLAT s'est éteint parmi les siens, en Périgord, dans sa propriété des Cèdres, le 12 novembre dernier. Il n'avait pu prendre part à notre dernière assemblée générale dans le Jura, mais chacun d'entre nous se rappelle sa présence en septembre 2003 lors de notre précédente rencontre dans la garrigue languedocienne, non loin d'Uzès, aussi bien en assemblée le samedi matin que pour nos visites forestières de l'après-midi et pour notre parcours acrobatique dans une ripisylve torrentielle le dimanche matin ; que d'énergie n'avait-il pas alors déployée pour participer à cette excursion, alors qu'il relevait tout juste d'un traitement de longue durée et que son organisme affaibli peinait à exécuter les ordres de son inflexible volonté...

Son enracinement dans son rude terroir de causse, aux confins du Quercy et du Périgord noir, était très fort : il y était né et y avait passé toute son enfance à travers le temps de guerre, empruntant chaque matin le sentier forestier menant en une petite heure à l'école du bourg, puis fréquentant en internant le collège de Sarlat ; c'est là aussi que s'était écoulée la première partie de sa jeunesse, travaillant à l'exploitation familiale, dont il s'aperçut vite qu'elle ne pourrait pas longtemps nourrir tout le monde ; et c'est de cette époque que date, déjà, son amour et son respect pour les arbres, que lui avait communiqué son grand-père.

Avant même sa majorité, saisisant une offre d'emploi du métré



parisien, il décidait de s'expatrier pour décharger sa famille et gagner son autonomie, agissant déjà avec le courage et la détermination qu'on lui a connus plus tard ; mais c'est bien au pays qu'il choisit son épouse, qui lui donna bientôt trois enfants ; cependant la grande ville n'était pas son milieu, et il décida, après quelques années, de préparer le concours de recrutement des Eaux & Forêts, qu'il réussit aisément. Affecté en 1961 à Luz la Croix Haute, dans le Vercors, il y affronta, à mois de vingt-huit ans, la rigueur d'un rude climat et d'un mode de vie spartiate ; sa santé, malgré lui, s'en ressentit et il dut, en 1965, partir pour dix-huit mois en sanatorium puis en convalescence avant de reprendre du service.

Ce furent alors, à l'Office National des Forêts, la Normandie de 1966 à 1972, puis l'Alsace jusqu'en 1981, dans les activités de gestion des forêts publiques et la conduite des travaux de toutes sortes, parfaitement en harmonie avec son tempérament dynamique et actif ; ensuite, en D.D.A., à Dax pour deux ans, puis à Tulle de 1983 (à la suite de la terrible tempête) à 1993, ses talents de diplomate et de rassembleur lui furent très utiles dans la mise en oeuvre des opérations du Fonds Forestier National en Haute Corrèze.

Pendant toutes ces années d'intense activité forestière, il a donc fait grand usage, comme la plupart d'entre nous à cette époque, des procédés techniques et mécaniques pour préparer les sols, réaliser les plantations, entretenir ou dégager les plants, considérant que plus l'intervention était poussée, meilleure était la chance de réussite.

Cependant, au fil des années, son sens de l'observation, associé à son intelligence intuitive des équilibres de la Nature et à son sens des nuances l'ont conduit à se poser des questions et à rechercher les approches les plus douces, les moins systématiques, les mieux adaptées à chaque cas.

Cette conviction, et la pratique quotidienne qu'il en faisait, dans l'exercice de son métier que dans sa propriété familiale, l'on rapproché de ceux qui, un peu partout en France, partageaient son approche ; c'est pourquoi, dès l'origine, il adhéra, dès la fin des années quatre-vingt, à Pro Silva et s'y engagea activement, participant notamment aux tournées régionales et faisant partie du réseau de référence.

Depuis 1996 où il s'était retiré dans la ferme de ses ancêtres, harmonieusement restaurée et agrandie par ses soins, il ne se passait guère de journée sans qu'il rendît visite à ses arbres, pour les observer et les aider dans leur effort de croissance, dégagant ici la tête du chêne gêné par la broussaille, élaguant là une basse branche du merisier, piochant ailleurs le sol pour favoriser l'apparition des semis...

Il aimait faire découvrir au visiteur, le long d'un chemin didactique et varié, la forêt en devenir qu'il avait fait apparaître. Et il en avait préparé, avec amour et précision, une visite complète pour les membres de notre groupe sud-ouest, prévue pour le 16 mai dernier : hélas, les jours de grande fatigue qu'il a alors traversés ont empêché la réalisation de ce beau projet... Mais quelques privilégiés avaient pu, avec lui, découvrir ces années dernières les trésors forestiers de son modeste domaine et mesurer l'ampleur des efforts qu'il leur consentait. Et, tout proches de sa dernière demeure à Eyvigues, quelques hectares de ses arbres amis chanteront désormais pour lui, année après année, le chant de la vie.

Compétent, discret, opiniâtre, énergique, Norbert Cheylat faisait toujours preuve d'une grande délicatesse et était en permanence ouvert à l'écoute d'autrui, voire à l'écoute de tout être vivant : ne nous disait-il pas parfois qu'il avait besoin d'écouter ses arbres...

Notre Association garde au coeur, de lui, un fort et riche souvenir, et s'incline avec émotion, respect et amitié ; elle partage profondément le chagrin de son épouse, de ses enfants et de tous les siens, et leur exprime ses douloureuses condoléances.

Pierre de Montaignac

**Compte rendu de la tournée du groupe  
Plateaux Calcaires --- 8 octobre 2004 ---**

*Thème : Gestion des peuplements mélangés et riches en  
Amance/Apance (région de Bourbonne-les-Bains)*

Le groupe de 35 personnes est accueilli à Fresnoy en Bassigny par Rodolphe Pierrat, ingénieur ONF à l'agence de Chaumont (52) ainsi que par Jean-Jacques Boutteaux, animateur du groupe. Ils nous présentent les thèmes qui seront abordés au cours de la journée.

**Arrêt n° 1 : FC de Fresnoy, parcelle 12 (4,43 ha).**

La parcelle a fait l'objet d'une coupe de taillis en 1974 avec une glandée importante qui a suivi en 1976. Devant l'ensemencement généralisé en chêne, l'objectif de convertir la parcelle en futaie régulière de chêne est retenu. Après des travaux de dégagement au profit du chêne, une coupe secondaire est marquée en 1984. Mais la commune refuse sa mise en vente. Le principe de la conversion n'est pas acquis. Après quelques dégagements, le service forestier abandonne la poursuite des travaux (dernier dégagement en 1985), consta-

tant qu'en l'absence d'éclaircissement au profit des semis de chênes, le hêtre prend le dessus.

En 1996, la parcelle est retenue dans le cadre d'essai en gestion en futaie irrégulière de peuplement mélangé à base de chêne et hêtre. Un réseau de placettes (10 placettes permanentes, type « AFI ») est mi en place à l'automne 1998, pour suivre l'évolution dendrométrique de la parcelle.

La première coupe réalisée dans cette optique de traitement en irrégulier est réalisée en 1998 et a prélevé 33 m<sup>3</sup>/ha (3,3 m<sup>2</sup>/ha de surface terrière). Celle de 2003 a prélevé 38 m<sup>3</sup>/ha. Les coupes ont consisté en une récolte des gros bois de hêtre, une amélioration dans les bois moyens, de manière plus exigeante pour le hêtre. Les prélèvements sont plus légers dans les chênes. Un travail est réalisé au profit des perches et petits bois de qualité.

Des travaux ponctuels sur les taches de régénération sont intervenus en 2001 (2h/ha). Les travaux (taille de formation - élaguage) ont été réalisés uniquement au profit des essences minoritaires (divers précieux et chêne). Les tiges travaillées ont été ésignées par les ouvriers, pour les repérer et attirer l'attention des bûcherons lors des abatages. A noter que si l'objectif est bien de réduire les coûts de travaux, il ne faut pas pour autant minimiser à outrance les interventions au risque de perdre, dans ces peuplements où la dynamique en hêtre est très forte, le potentiel en semis de chênes. L'évolution dendrométrique de la parcelle depuis 1998 est la suivante :

	1998	Coupe 1998	Coupe 2003	2004	Acct (m <sup>2</sup> /ha/an)	Acct (mm/an)
G/ha (m <sup>2</sup> /ha)	21,8	4,5	3,8	15,4	0,38	
G chêne /ha	10,4			8,7	0,12	4,5
G hêtre /ha	7,9			3,8	0,12	8,0
Part G GB/ha	68%	2,6	2,0	69%	0,31	

NB : en 1990, la surface terrière était aux alentours de 17 m<sup>2</sup>/ha.

La parcelle visitée présente une assez bonne image de ce que pourrait être l'objectif en terme de surface terrière, structure, régénération. L'objectif actuel des gestionnaires est de maintenir la surface terrière autour de 15 m<sup>2</sup>/ha, avec une rotation de 8 ans, seuil qui semble compatible avec un renouvellement en chêne en condition de population de gibier « normale ».

Le renouvellement de la parcelle n'est pas un souci et ne doit donc pas être l'objectif en soit. C'est bien la gestion de la qualité et du matériel sur pied existant qui doit faire l'objet de toute l'attention. La présence en perches de hêtre est abondante, ainsi qu'en divers (merisier, alisier, frêne). Le passage à la futaie sera plus important dans une dizaine d'année et assurera le rajeunissement nécessaire tout en maintenant une structure irrégulière.

Le groupe aborde de nombreuses questions en terme de gestion du mélange d'essence, de seuil de matériel sur pied à maintenir. La décapitalisation a peut être été un peu rapide et il aurait peut être fallu opter pour une rotation de 6 ans. Certains forestiers semblent tout de même assez inquiets quant à l'avenir du chêne, question qui sera assez récurrente au cours de la journée. Plusieurs éléments de réponse sont abordés. Tout d'abord, la conservation du chêne passe par une stratégie de capitalisation sur pied (produire de très gros diamètres : 80-90 cm pour les beaux chênes, 60-70 cm pour les beaux hêtres), ce qui permet d'étaler la récolte des chênes dans le temps et de minimiser le besoin de renouvellement de cette essence. Sachant que les hêtres ont des accroissements deux fois plus importants, les coupes de 1998 et 2003 ont plus prélevé dans les hêtres que les chênes (proportion 2/3 - 1/3).

D'autre part, le renouvellement du peuplement est assuré par la présence de nombreux semis et perches d'autres essences. Les travaux sont effectués en priorité au profit des chênes ainsi qu'envers les autres essences minoritaires.

La gestion du couvert et de la lumière diffuse (maintien du

niveau de matériel sur pied compatible avec la régénération de chêne) doit également permettre le maintien du chêne. Il faut éviter de raisonner en terme de taille de trouée, mais plutôt en terme de lumière, et pas seulement lumière direct, mais lumière diffuse, et orientation des trouées... Les éclaircies autour des trouées, dans les peuplements alentour sont plus favorables qu'à un élargissement de la trouée en elle-même.

Enfin, les gestionnaires rappellent que si les semis de chêne sont présents, mais non abondants en tout point de la parcelle, cela n'est pas dû à un problème sylvicole mais résulte plutôt d'une situation de surpopulation de chevreuils. Le hêtre déjà dynamique, domine tout autre essence de semis, le chevreuil « travaillant » à son profit. Le gestionnaire ne peut pas s'engager à faire du chêne dans ces conditions. Pour pouvoir pérenniser de manière continue dans le temps des peuplements de chêne, avec d'autres feuillus précieux, un des éléments clé réside bien dans la gestion cynégétique, problème qui est maintenant omniprésent en forêt.

A noter cependant que cette parcelle gérée en futaie irrégulière avec un couvert plus léger se situe au milieu d'un massif géré en futaie régulière, ce qui représente une véritable zone d'appel pour les chevreuils, zone de gagnage. Le problème serait sans doute moins accentué sur un massif entièrement géré de la sorte où le cheptel pourrait se disséminer sur l'ensemble de la surface.

Enfin, si les gestionnaires sont bien conscients que le renouvellement du peuplement devra éventuellement se passer pendant 20-30 ans de chêne, cela ne remet pas en cause la pérennité du peuplement (nombreuses essences en présence). Il n'est pas dit qu'à moyen terme, on pourra compter à nouveau sur un renouvellement en chêne.



**Arrêt n° 2 : FC de Bourbonne, parcelle 18 (4,5 ha).**

La forêt communale de Bourbonne-les-Bains, aménagée en futaie irrégulière (1250 ha) est principalement située sur Muschelkalk. Ce deuxième arrêt en fin de matinée présente une belle image de régénération de chêne au sein de petite trouées, rendu possible par une bonne gestion du sous-étage (éclaircie par le haut du taillis en enlevant par marquage en abandon les 2-3 plus grosses tiges par cépée). Le peuplement commence à se structurer (perches et petits bois de chêne présents en plus des réserves). Le taillis, bien maîtrisé ici, devra faire l'objet de ce même genre d'intervention sur les peuplements des alentours, qui sont encore trop fermés et où presque aucune dynamique de renouvellement n'est engagée.

Les images de la matinée ont permis non seulement de se rendre compte qu'il est possible de gérer le chêne en irrégulier, dans des conditions cynégétiques compatibles, mais surtout de comprendre les actions à mener pour doser le mélange d'essence, même sur station riche où la concurrence est forte.

**Arrêt n° 3 : FC de Bourbonne, parcelle 89 (8,46 ha).**

Le groupe se voit présenter une parcelle où l'exercice sera de donner son avis quant aux interventions à préconiser pour l'avenir, notamment dans l'optique de pérenniser le chêne.

En 1996, le capital sur pied était de 344 m<sup>3</sup>/ha pour 25,2 m<sup>2</sup>/ha de surface terrière. Ce peuplement était assez capitalisé dans les BM et GB (31 et 58 % en G). Il était urgent d'initier le renouvellement de la parcelle (objectif aménagement : 15 % de la surface avec des semis > 50 cm). L'objectif de capital sur pied à long terme est de 15 m<sup>2</sup>/ha, avec 50 % de GB, 30 % de BM et 20 % de perches et PB.

En 2001, une coupe de grume a été exploitée en bois

façonné, puis le taillis a été éclairci en même temps que l'exploitation des houppiers de la coupe de grume. Elle a prélevé 46 m<sup>3</sup>/ha (5,5 m<sup>2</sup>/ha), essentiellement en GB. La parcelle a subi la tempête de décembre 1999, qui a prélevé presque 1 m<sup>2</sup>/ha. Compte tenu de l'accroissement estimé à 0,5 m<sup>2</sup>/ha, la surface terrière actuelle est aux environs de 23 m<sup>2</sup>/ha, mais la répartition n'est pas homogène sur la parcelle compte tenu des chablis.

Après avoir parcouru la parcelle, le groupe discute des interventions à prévoir. Certains pensent qu'il est assez urgent de repasser en coupe, d'autres préfèrent attendre encore quelques années, jugeant que le couvert est déjà bien clairsemé par endroit, favorisant la ronce. D'autre encore mettent l'accent sur le sous-étage, qui a localement été trop réduit lors de la précédente coupe, ne permettant plus d'avoir cette marge de manœuvre pour ajuster l'éclaircissement diffus.

Il semble qu'une coupe de bois d'œuvre, moins importante que la précédente pour ne pas favoriser d'avantage la ronce déjà localement bien présente, soit opportune. Elle devrait être d'intensité variable sur la parcelle fonction des zones chablis.

Les interventions au niveau des travaux sont également évoquées. La ronce est surtout vigoureuse dans les zones chablis, suite à un éclaircissement assez brutal. La ronce est plus diffuse dans les zones moins touchées, où le sous-étage est encore présent. Il est possible d'observer des semis de hêtre, frêne et chêne. Un parcours de l'ensemble de la parcelle pour favoriser les taches de semis semble judicieux à ce stade. Mais qui dit parcours en plein de la parcelle ne dit pas travaux en plein. Il s'agit toujours d'interventions ponctuelles. Là encore, le chevreuil exerce une pression d'abrutissement forte sur les jeunes semis de chêne qui ont du mal à dépasser les 50 cm de hauteur.

**Arrêt n° 4 : FC de Bourbonne, parcelle 87.**

Le groupe parcourt pour terminer la journée un peuplement bien structuré et mélangé en essence. Ce peuplement situé sur une pente est assez riche en semis et perches d'érable sycomore. Des travaux ont été réalisés à leur profit. De belles perches s'individualisent. La dynamique observée est tout à fait intéressante. La prochaine coupe devra permettre de favoriser le jeune peuplement tout en récoltant les plus beaux gros bois.

Les problèmes d'exploitation sont abordés. Ce sont ici des sols limoneux non portants et la qualité de l'exploitation est évidemment un des éléments clé de la réussite d'une gestion en continu d'individus de grande valeur. Le gestionnaire préconise la méthode suivante : le débusquage se fait depuis les voies de vidange avec un tracteur à câble (il ne rentre pas dans les bandes). Puis une pince lui permet de reprendre les grumes et de les débarder vers les places de dépôts. La qualité de l'exploitation en est ainsi meilleure, d'autant plus que la parcelle est située en pente.

Cette journée humide mais riche en images et discussions aura permis d'illustrer la conduite en mélange de plusieurs essences feuillues sur stations riches, y compris le chêne. Il est possible de maintenir ce dernier moyennant un dosage du couvert et un suivi régulier du jeune peuplement (semis, perches), accompagné d'interventions légères mais ciblées.

Julien Tomasini

**Nouvelles du groupe Pro Silva Méditerranée**  
Réunion du 24 octobre 2004 à Nîmes

Le groupe Méditerranée de Pro Silva France rassemble une trentaine de personnes. Animé au départ par Claudine Vigneron depuis Montpellier, le groupe a fonctionné entre 1999 et aujourd'hui à partir de Nîmes.

Le renouvellement du bureau du groupe Méditerranée de Pro Silva est à l'ordre du jour de la réunion et Robert Lindeckert procède à une revue complète de la situation du groupe dont il assure l'animation depuis 1999 avec Francis Bertrand et Pierre Gaidan.

Il ressort de ce tour d'horizon que le groupe a sensibilisé et formé à Pro Silva pendant cette période, près de 300 personnes. Il a permis de réunir à l'occasion de rencontres sur le terrain dans le Gard, en Ardèche, dans l'Aude, en Vaucluse, dans les Alpes de Haute Provence, des personnes en provenance de différents horizons professionnels ou non et intéressés par la forêt et le bois en région méditerranéenne. Pro Silva Italie a participé à cette animation en Méditerranée et en Italie, où des échanges fructueux sont en cours avec l'Ombrie. Des impacts significatifs sont à noter au plan international à l'occasion du XII<sup>e</sup> congrès forestier mondial de septembre 2003. La Société de Protection de la Nature du Gard est membre adhérent depuis 2002. Des liens constructifs ont été établis avec l'Association Forêt Méditerranéenne notamment à travers de publications.

Le groupe Méditerranée a également accueilli dans le Gard en 2003, l'AG de Pro Silva France, marquée par l'adhésion officielle de l'ONF à Pro Silva France.

Le groupe fonctionne à partir d'un noyau relayé lors des tournées de terrain par des partenaires locaux tels Alain Givors et Frederic Pernon en Ardèche, Jacky Bedos dans l'Aude, Herve Magnin et Christian Salvignol dans le Lubéron, Lionel de la Guerronnière et Jean Luc Jardin dans les Alpes de Haute Provence.

Les actions en cours et qui feront l'objet d'un suivi par la nouvelle équipe, concernent l'adhésion du Sylvetum de Clos Gaillard à Nîmes (Pierre Rutten et Société d'Histoire et de Sciences Naturelles du Gard), la réalisation d'un marteloscope dans les Maures (Daniel Vallauri - WWF), les parcelles de démonstration proposées au réseau de l'AFI (ONF Digne les Bains). Une tournée a été proposée pour 2005 par Mme Sylvie Coisne, propriétaire forestier sur la Causse en Lozère. Une des principales préoccupations de Pro Silva France est aujourd'hui de tenter de contribuer de manière significative à une sortie par le haut de la crise qui secoue beaucoup de forêts en France qui sont frappées par un déséquilibre faune-flore grandissant. Un débat est engagé sur le vœu exprimé par Pro Silva France à la suite de l'AG du 11 septembre à Pontarlier concernant les dégâts de gibier et leur impact sur la gestion durable forestière. Des divergences de vue apparaissent qui conduisent à inviter la nouvelle équipe chargée d'animer le groupe Pro Silva Méditerranée à rechercher une déclinaison plus locale de cet appel national.

Alain Givors (Ardèche) et Jean Luc Jardin (Alpes de Haute Provence) acceptent d'être les nouveaux animateurs du groupe Pro Silva Méditerranée. La visite du Sylvetum de Clos Gaillard en Forêt Communale de Nîmes termine cette journée.

Robert Lindeckert

**Compte rendu de la tournée du groupe  
Lorraine-Alsace --- 4 novembre 2004 ---**

40 personnes se sont réunies pour cette tournée automnale à Saint-Louis lès Bitch. Le massif visité est une propriété de 1000 ha, situé dans le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, appartenant à la famille Pimodan. Jean Marc Péneau, expert forestier (et animateur du groupe Pro Silva Picardie), nous servira de guide. Il est le gérant du patrimoine de cette famille, comprenant 7000 ha de forêt, distribués sur plusieurs massifs. Jacques Rousselin assure la gestion du massif de Saint Louis. Marc-Etienne Wilhelm a le plaisir d'accueillir Georg Wilhelm, Directeur Technique du service forestier en Rhénanie-Palatinat.

J.M. Péneau présente le domaine. Le massif de Saint Louis

appartenait auparavant aux Cristalleries de Saint Louis, avant de passer dans le patrimoine de la compagnie d'assurance Abeille. Trois gestionnaires se sont succédés en 15 ans (B. de Turckheim fut le gestionnaire du massif entre 1986 et 1995). En juillet 1999, la forêt est achetée par la tante de l'actuel propriétaire. L'estimation a été réalisée en avril 1999 par J.M. Péneau. Fin décembre, la tempête touche lourdement le massif : 200 ha des 600 ha de résineux sont mis par terre, les chablis étant constitués pour la plupart d'épicéas de plus de 80 ans (peut être trop fortement éclaircis entre 1996 et 1999). Sur les 240 000 m<sup>3</sup> sur pied présents avant tempête ne reste plus actuellement qu'environ 140 000 m<sup>3</sup> sur pied, soit 100 000 m<sup>3</sup> de chablis et d'arbres scolytés ou 100 m<sup>3</sup>/ha.

L'altitude moyenne est de 400 m, la moyenne annuelle des précipitations est de 800 mm. Les différents types de sols rencontrés se développent sur les grès intermédiaires, avec une proportion d'argile assez élevée. La fertilité de ces sols est élevée. Les peuplements fournissent ici des épicéas de très bonne qualité, avec des bois aux accroissements fins et réguliers, étant très bien valorisés jusqu'en 1999.

Ce massif est le deuxième à avoir été certifié FSC en France, après celui de Dambach (67). Une forêt certifiée FSC doit répondre à un certain nombre de critères, qui sont fixés par concertation entre les différentes parties. J.M. Péneau nous présente les grands objectifs poursuivis sur le massif. Il est clair que l'aspect de trésorerie prime avant tout : le propriétaire exige un retour sur investissement rapide (plusieurs dizaines de millions de francs ont été injectés dans l'achat du massif). Les revenus annuels doivent être élevés, quitte à ne pas être soutenus, ce qui rend difficile d'éviter une certaine décapitalisation. Pour cela, l'objectif est de produire des bois de 1 m<sup>3</sup>, en se basant sur des cycles courts. Le mélange d'essence est recherché : la surface de hêtre sera diminuée au profit du chêne et autres feuillus nobles, ce qui implique d'être assez volontaire pour donner un coup de pouce à la régénération de chêne, au vu de la dynamique naturelle du hêtre ici.

M.E Wilhelm apporte une précision quant à la notion de cycle court. Elle ne s'entend pas ici au sens de durée de vie d'un arbre ou de révolution, à savoir réduire le délai de production d'un arbre pour récolter par exemple un épicéa à 60 ans plutôt qu'à 80 ans. La notion de cycle court doit être comprise en terme de rotation du capital : en combien de temps récoltons nous le capital tout en ayant maintenu le même capital sur pied, ou en d'autres termes sans avoir touché au capital producteur ? Exemple : je travaille avec 1000 m<sup>3</sup> sur pied. Si je récolte en 40 ans 1000 m<sup>3</sup> correspondant à la part d'accroissement en volume du peuplement tout en ayant encore 1000 m<sup>3</sup> sur pied, la rotation du capital est de 40 ans. La recherche de cycle court revient à diminuer ce temps de rotation du capital pour arriver par exemple à 30 ans. Cette notion est fondamentale : un cycle court permet d'obtenir des revenus réguliers, soutenus et plus élevés, avec un matériel initial moins élevé, sans remettre en question le capital producteur et la pérennité du peuplement. Il n'y a en cela pas de contradictions avec une sylviculture d'arbre, maintenant un couvert continu.

M.E. Wilhelm illustre ces propos en prenant deux exemples issus de forêts suisses. Les gestionnaires de la forêt de Couvet (canton de Neuchâtel), traitée en futaie jardinée, travaillent avec d'assez faibles volumes sur pied (350 m<sup>3</sup>/ha), tout en ayant des accroissements forts (15 m<sup>3</sup>/ha/an), ce qui permet d'obtenir des taux de rendement importants (entre 4,5 et 5,5%, stratégie de « financier », cycle court avec rotation du capital en 24 ans). Dans l'Emmental, les futaies jardinées paysannes traditionnelles présentent des volumes sur pied beaucoup plus importants (600 m<sup>3</sup>/ha), pour des accroissements également soutenus (15 m<sup>3</sup>/ha/an), ce qui confère des taux de rendement plus faibles (entre 2,5 et 3,5%, cycle plus long, rotation du capital en 40 ans). Ce deuxième type de sylviculture peut être qualifié de sylvicul-

ture prudente, la première étant plus dynamique, mais toutes deux permettent de maintenir des structures jardinées et stables.

Les comparaisons d'inventaires à Saint Louis montrent qu'en 9 ans, après exploitation de 25 % du matériel initial (rotation du capital de 36 ans), le volume sur pied avait augmenté de 16 % en volume et 17 % en valeur au m<sup>3</sup> (rotation du capital d'environ 24 ans).

**Arrêt n° 1 : peuplement mélangé de hêtre, chêne, sycomore.**

Le groupe est en présence d'une vieille futaie de chêne et hêtre, dont la régénération a été entamée il y a près de 30 ans. De nombreuses taches de semis se distinguent, ainsi que des perches de hêtre et d'érable sycomore. Sur les dix dernières années, deux coupes ont prélevé 60-70 m<sup>3</sup>/ha, auxquels viennent s'ajouter les chablis. G. Wilhelm présente la stratégie d'amélioration des perches et petits bois, comprenant la phase de qualification et la phase de maturation (cf. *compte rendu de la tournée du 20/10/01 dans le n° 29 de la Lettre de Pro Silva*). Une grume nette de défauts sur une hauteur d'environ 25 % de la hauteur totale est l'objectif recherché sur les arbres d'élite, devant être suffisamment espacés entre eux (15 m d'espacement pour 50 tiges sélectionnées, plutôt que 12 m pour 80 tiges sélectionnées par hectare). Dès leur qualification terminée, la phase de grossissement intervient. Un détournement spécifique est alors réalisé pour dégager le houppier afin que plus aucune branche basse ne dépérisse. C'est ce qui est fait sur deux érables sycomores devant le groupe de forestiers. Le bûcheron procède à l'exploitation des tiges désignées. Les résultats de l'opération sont directement visibles. Ce genre d'intervention dans le jeune peuplement doit se faire après la coupe de bois d'œuvre, seulement au profit d'une poignée de tiges d'élite, les « survivants » de qualité. Le marteleur doit connaître le tempérament de chaque essence : dès qu'une branche d'un érable sycomore commence à remonter de manière sensible, c'est qu'il est temps d'intervenir (la branche appelle le forestier...).



L'exploitation, notamment des grosses réserves, doit être faite avec beaucoup de précaution vis à vis des perches de qualité, qui n'ont non seulement rien coûté en investissement et qui ont une valeur d'avenir très élevée. Il peut dans ce cas-là s'avérer judicieux de rémunérer un peu plus l'exploitation pour qu'elle soit bien faite. Une étude lorraine a montré d'autre part que le fait de ne pas couper la base des petites tiges exploitées lors du détournement mais de la couper à hauteur de poitrine en biseau permettait un gain de temps non négligeable ainsi qu'une protection supplémentaire pour la tige désignée. Il y a également des économies à faire lors du façonnage des petites grumes exploitées en détournement : il n'est pas nécessaire de « faire propre » et de billonner la tige de manière trop intensive.

Il est important de souligner qu'une bonne partie du travail du bûcheron est réalisée par le peuplement adulte : ici, 3-4 arbres ont été enlevés pour détourner une tige d'élite contre 6-8 en perchis pur, d'où l'intérêt sylvicole de la strate constituée des arbres adultes. Maintenir un couvert permanent permet non seulement d'obtenir des revenus réguliers et d'avoir une ressource à tout moment mobilisable, mais permet également de réduire les frais en travaux.

G. Wilhelm souligne d'autre part les effets bénéfiques de l'annelation surtout en terme de progressivité dans l'opération.

D'un point de vue sylvicole, c'est toujours une opération bénéfique, mais l'annelation est plutôt préconisée lorsqu'il n'y a plus de débouchés pour les petits bois d'éclaircie. Mais le gestionnaire de souligner que le bois de chauffage se vend encore assez bien dans le secteur.

Les discussions évoquent également les choix à effectuer lors du martelage concernant l'amélioration des perches. Le principe de base à respecter est que tant qu'un gros bois permet d'obtenir un fort accroissement en valeur, on ne doit pas se préoccuper des perches éventuellement présentes sous son couvert. Le relais se fera lorsque l'arbre aura atteint son diamètre objectif.

La question de risque est évoquée sur les gros bois, notamment pour le hêtre et les colorations possibles de son bois. Si la coloration de type cœur étoilé, provenant du système racinaire (lié vraisemblablement à la station et à la vitesse de croissance) est quasiment impossible à déterminer sur pied, les colorations résultant d'altérations des parties amont de la tige peuvent être souvent repérées par un diagnostic visuel (cœur brun). Les risques d'entrée par le haut de la coloration rouge, résultant d'une oxydation des parties internes de l'arbre sont d'autant plus grands que la tige présente des défauts (blessures, ancienne branche avec nœud mal cicatrisé, fourche...). L'aspect extérieur de la tige prime, l'âge n'a que peu d'importance.

Les nettoyages après coupe sont abordés. L'exploitation doit être respectueuse des taches de semis acquis. Les soins culturaux doivent être autant que possible bien ciblés pour être minimisés. G. Wilhelm précise qu'en Rhénanie-Palatinat, les ouvriers implantent des piquets servant à repérer les zones à travailler. C'est sur ces zones qu'on s'engage financièrement (dégagements, protection individuelle...) et sur lesquelles on doit pouvoir compter en tant que relève. La régénération qui se développe éventuellement ailleurs sur la parcelle viendra en complément et n'aura rien coûté. Ces zones de semis repérées et travaillées doivent être considérées comme des zones minimales de renouvellement pour le peuplement (10-15 % de la surface).

Une discussion s'est tenue sur l'opportunité, en période de mévente, de récolter plutôt des beaux gros bois, ou plutôt des arbres médiocres. Il semble y avoir consensus pour exploiter des bois médiocres, sur lesquels la perte au m<sup>3</sup> est plus faible que sur les très beaux bois.

**Arrêt n° 2 : peuplement d'épicéa - douglas.**

Le groupe est en présence d'une futaie adulte d'épicéa et de douglas de 400-500 m<sup>3</sup>/ha sur pied, plantée entre 1909 et 1924, avec en sous-étage une régénération de douglas des années 80-90. Il ne reste actuellement qu'un peuplement très clair de douglas, les épicéas ayant été exploités en automne 2004. Une bonne partie des perches de douglas ne bénéficie plus du couvert du peuplement adulte. G. Wilhelm précise que c'est un moindre mal puisque l'éducation des douglas, pour une bonne partie terminée, s'est faite sous couvert du peuplement adulte, et ils présentent pour la plupart une branchaison fine.

J.M. Péneau rappelle les conditions actuelles de gestion : pour des problèmes de trésorerie, il doit mobiliser un certain volume annuel, et cela, malgré l'état des peuplements après tempête. Les coupes qui ont été réalisées après tempête sur ce type de peuplement sont fortes (150 m<sup>3</sup>/ha), point qui déstabilise quelque peu le groupe de forestiers... Elles ont été concentrées sur les épicéas car les coupes prévues sur les peuplements de hêtre (déjà martelées) et qui représentent 4000 m<sup>3</sup> sont actuellement bloquées (problème des cours du bois). Si la récolte avait pu se faire à la fois sur les peuplements feuillus et résineux, la pression sur les peuplements d'épicéa, très fortement perturbés, ne serait pas aussi grande.



J. Rousselin précise d'autre part que les peuplements doivent faire face aux scolytes. La logique est de récupérer ce que l'on peut, quitte à faire une récolte préventive. Si l'on ne pourra jamais vraiment savoir ce qu'on a perdu comme accroissement en récoltant de la sorte, le gestionnaire sait ce que le propriétaire aurait pu lui reprocher s'il n'avait pas récoltés les épicéas à temps ! Est-ce qu'on est en train de tuer la poule aux œufs d'or ?

Un autre aspect du problème est que la forêt n'est plus assurée, que les subventions pour reconstitution n'ont pas encore été versées, et qu'il faut faire face à de grosses dépenses entraînées par les chantiers de reboisement sur les parcelles dévastées par la tempête de 1999.

G. Wilhelm précise que l'épicéa n'est pas perdu et que tout le peuplement n'est pas remis en cause. La production de grume entre le stade gros bois et perche ne sera cependant plus assurée de manière continue. Il faut maintenant penser à l'avenir et se baser sur les douglas en sous-étage. Une sélection des meilleures tiges ainsi que leur détourage serait opportune, plutôt qu'un dépressage selon le mode traditionnel. La différenciation des tiges est remarquable, elle est due au semi-couvert. On peut également compter sur la venue d'autres essences, comme le bouleau, qui peut également fournir des grumes de qualité et servir de relais de production. Le bouleau est à l'échelle européenne la deuxième essence feuillue utilisée après le hêtre et bien avant le chêne. Pourquoi ne pas compter sur le bouleau dans nos pays, puisque les scandinaves arrivent très bien à le valoriser ?

Pour finir sur cette image concernant ces peuplements de résineux, J.M. Péneau rappelle que c'est une stratégie instantanée et reconnaît que l'on est assez loin de ce que l'on pourrait faire si les contraintes financières n'étaient pas aussi tendues. La question pourrait tout de même être posée d'une exploitation plus disséminée, moins concentrée que ce qui n'a été réalisé, afin de conserver, aussi longtemps que possible, le potentiel de production des peuplements.

#### **Arrêt n° 3 : reconstitution après tempête.**

Le groupe fait face en début d'après-midi à un versant entièrement ravagé par la tempête de 1999. Sur le massif, ce sont en tout 140 ha qui ont été mis à nu sur les 200 ha de chablis. Les gestionnaires expliquent que les bois abattus ont tous été exploités, avec des engins passant à peu près partout, ce qui ne semble pas remettre en cause le label FSC, étant donné qu'aucune clause particulière concernant la protection des sols n'a été établie (non obligation d'ouvrir des cloisonnements d'exploitation et de s'y tenir). Un travail de scarification du sol a ensuite été réalisé pour essayer de remédier au compactage du sol, en vue d'une plantation en plein de douglas. 60 ha ont déjà été reboisés sur les 140 ha. L'ensemble des opérations de reconstitution après tempête surprend quelque peu les différents forestiers présents. M.E. Wilhelm rappelle que plusieurs expériences en matière d'exploitation des chablis et reconstitution après la tempête a été menée avec succès en Allemagne, et notamment en Forêt Noire (cf. *compte rendu de la tournée du 13/06/02 dans le n° 30 de la Lettre de Pro Silva*). La stratégie était double : sortir les bois encore marchands et préserver la régénération déjà omniprésente, ainsi que les sols. Tous les bois avaient été sortis par l'intermédiaire de pinces au bout de bras articulés, les machines étant strictement cantonnées aux cloisonnements tous les 40 m. Les bois étaient ensuite pris en charge par des abatteuses pour être façonnés sur les pistes. Les forestiers allemands se sont également bien gardés d'égaliser les peuplements mités et chaque individu ou groupe d'arbres ayant résisté à la tempête, quelle que soit leur qualité, ont été maintenus, pour servir de point d'appui à une reconquête forestière en tant que semencier, ainsi que pour leur rôle de couvert. Avons-nous une tempête de retard par rapport aux allemands ?

Outre l'exploitation sur l'ensemble de la surface, le groupe regrette que l'on n'ait pas plus attendu avant d'avoir investi et planté en plein l'ensemble de la surface. Sur les grès, la dynamique forestière est telle qu'il est possible d'obtenir en 4-5 ans des semis naturels en essences variées, comme le provient certaines zones chablis où aucune plantation n'a été faite. Les gestionnaires évoquent l'éventuelle situation de blocage par le genêt. Un forestier du groupe taille un genêt en lui cassant les branches et ne gardant que la tige principale, opération rapide qui permet de compter sur ce genêt en tant qu'éducateur de la régénération ! De plus, le genêt est intéressant pour limiter la pénétration du chevreuil sur ces zones.

Rappelons que l'on ne doit pas s'interdire de planter si rien n'arrive au bout d'un certain temps, mais planter immédiatement sans se laisser un laps de temps de quelques années de veille active est souvent injustifié. Il ne faut pas sous-estimer les capacités de cicatrisation de l'écosystème forestier lorsqu'il n'a pas trop été bousculé. Et qu'est-ce que 5 ans à l'échelle forestière ? Les gestionnaires précisent qu'ils ne pouvaient se permettre d'attendre 5 ans sur des sols forestiers aussi fertiles qui peuvent produire en pleine croissance 15 m<sup>3</sup>/ha/an. Chaque année « perdue » compte. Certains forestiers du groupe de leur rétorquer qu'ils ont investi massivement et que l'accroissement perdu en début de cycle est très inférieur à l'accroissement moyen. De plus, l'accroissement des tiges non détruites par la tempête n'aurait-il pas pu compenser en partie l'accroissement perdu par la dévastation ? Mais on est ici dans une logique d'investissement, avec amortissement espéré de manière rapide.

Le système des subventions octroyées pour la reconstitution après tempête est discuté : il est vrai que c'est un système parfois pervers qui fausse la donne et qui pousse à investir rapidement plutôt que d'attendre pour agir ensuite de manière ponctuelle et mieux raisonnée. Il est en effet plus judicieux de planter en complément de ce qui sera venu naturellement. Il faut d'autre part faire admettre que ce système de régénération naturelle et de travaux ponctuels est un peu plus complexe qu'un simple schéma de type agricole. Les contrôles de l'administration (qui sont toutefois de bonne foi au vu de la réglementation), sont bien souvent inadaptés pour ce genre de situation, si bien que le gestionnaire simplifie à son tour son action, hésite à cartographier les bouquets conservés et préfère planter en plein pour un contrôle simple en vue de la subvention. M.E. Wilhelm demande à notre président B. de Turckheim qu'il y ait un débat sur ce thème au sein de Pro Silva France, car il est effrayant de voir où en sont parfois amenés les gestionnaires à revenir à des systèmes simplistes pour coller aux normes fixées pour l'attribution de subventions. Les forestiers de l'administration présents semblent d'accord avec le raisonnement et le décalage qui existe entre la complexité d'un système forestier et un système de subventions surfaciques.

#### **Arrêt n° 4 : jeune peuplement de chêne et hêtre.**

Le groupe en revient à des considérations plus sylvicoles et se trouve en présence d'une jeune futaie de chêne et de hêtre. L'exploitant récoltera ce qui a poussé et valorisera au mieux ces bois, mais le sylviculteur responsable intervient pour améliorer le capital producteur et ne se contente pas d'une production de masse mais cherche bien une production en valeur. Bien qu'il soit ici un peu tard (houppiers des arbres bien étriqués), une opération de sélection des meilleures tiges et de travail à leur profit permettrait un gain en terme de qualité et de valeur. G. Wilhelm et le groupe parcourent le peuplement à la recherche des tiges à favoriser. Les critères de choix sont multiples. Des compromis sont parfois à faire. L'une des erreurs à ne pas commettre serait de choisir et de favoriser trop de belles tiges. Un nombre de 40 à 50 tiges/ha est suffisant pour une production de valeur.

**Arrêt n° 5 : régénération de hêtre, chêne et pin sous un abri clair de vieux arbres.**

Le peuplement destiné à être très rapidement régénéré a été finalement entrouvert vers 1982/84. Par la suite, les récoltes ont été fortement ralenties. Plusieurs points ont été abordés. De belles perches de chêne se développent à proximité immédiate de gros arbres. Il n'est pas nécessaire pour les jeunes tiges de raser rapidement le vieux peuplement.

L'accroissement de valeur sur certains gros chênes et hêtre de qualité est encore très soutenu : les récolter trop tôt aurait entraîné des pertes pour le propriétaire. Par contre, certains chênes se sont couverts de gourmands, suite à l'éclaircie trop rapide sur des arbres n'ayant pas un houppier suffisant. Il aurait peut être mieux valu les récolter plus précocement, encore que leur accroissement en volume a peut être compensé la perte en qualité, s'ils étaient de très faible diamètre au début de l'opération. Ce problème de la gestion de la qualité est délicat lorsque les arbres n'ont pas été préparés, et n'ayant pas un houppier important avant la mise en régénération.

Le groupe se sépare sous une pluie battante. La journée a été riche en débats sur les différentes stratégies forestières adoptées. Certes, les peuplements d'épicéa fortement touchés par la tempête et qui ont subi une forte coupe dans la foulée, ainsi que la stratégie de reconstitution après tempête, ont été sujets à controverse. Mais les gestionnaires nous ont expliqué les raisons de leurs choix et les contraintes actuelles, notamment de trésorerie. J.M. Péneau souligne encore une fois qu'il ne s'agit pas d'une gestion à long terme et que sa vision de la gestion forestière durable est différente.

Certaines actions auraient pu cependant être menées de manière différente et quelques pistes ont été évoquées au cours de la journée. Une des solutions préconisées serait notamment de répartir les prélèvements annuels à effectuer sur l'ensemble des parcelles forestière encore en production. Si les gestionnaires ont bien des impératifs en terme de volume, ils ne les ont pas en terme de surface. *Il faut apprendre à accompagner écologiquement des contraintes économiques*, dixit M.E. Wilhelm. Si ce qui représente le fond du problème - les contraintes financières - est difficile voire impossible à infléchir, il est possible d'influer sur la forme, c'est à dire sur la manière de prélever et de gérer les systèmes forestiers.

La tournée aura été aussi l'occasion de discussion sur la certification de la gestion forestière. L'écocertification s'inscrit dans un principe d'amélioration continue et de dynamique de progrès (audit tous les 5 ans par un organisme indépendant). Ce qui peut paraître surprenant, c'est qu'il existe apparemment plusieurs niveaux de contraintes pour un même label FSC. Certains sylviculteurs acceptent dès le départ de contraintes assez fortes, d'autres partent d'un niveau plus bas d'exigences. Et cela semble possible puisque la certification repose au départ sur une négociation entre les différentes parties. Le niveau de certification pourra faire l'objet d'un prochain débat au sein du groupe régional.

La richesse d'une tournée Pro Silva repose souvent sur les différences de point de vue. L'opposition des opinions - qui peut être n'a pas pu s'exprimer pleinement par manque de temps - permet, souvent mieux qu'un consensus total, de clarifier certains aspects. De ce point de vue, cette tournée à saint Louis a été très enrichissante, et il faut remercier les gestionnaires de l'avoir provoquée.

Julien Tomasini

**Compte rendu de la tournée du Pays de Loire**  
Beaumont sur Sarthe --- 5 novembre 2004 ---

**1ère station : peuplement de chênes, châtaigniers, merisiers.**  
Peuplement issu d'un ancien taillis sous futaie sur un sol riche, à dominante de chênes avec en mélange des châtaigniers, des merisiers et autres alisiers. La gestion précédente (années 70/80) avait exploité un certain nombre de grosses réserves mais maintenu un fort taillis de chênes et donc préservé les capacités de ces arbres à fournir du bois de qualité, par petits bouquets, constitués de bois moyens (diamètre 20 à 35 cm). L'essentiel de ces tiges de chênes est directement issu de l'éclaircie du taillis, effectuée en 1986. 6 tiges de 180 à 195 cm de circonférence ont été exploitées en 1995, ainsi que 9 tiges de 200 à 215 et une de 245 cm. Trois éclaircies espacées de dix ans environ, ont cherché à donner un maximum de chances aux meilleurs sujets de ces bouquets et prélevé la plus grande partie des grosses réserves de taillis sous futaie encore présentes qui bloquaient le développement de ces bois et se situaient au niveau de la qualité dans une catégorie grosse charpente/avivé comme cela se produit souvent dans les structures issues des TSF.

Remarque : une proposition d'achat en bloc et sur pied, fait état de 137 euros le m3 de châtaignier, soit 1000 /ha pour 7,3 m3/ha d'éclaircie, s'ajoutant au 2000 /ha de la coupe de 2002, qui correspondaient, eux, à 28 m3/ha.

*Etat du peuplement et initiatives récentes :*

La dernière amélioration réalisée en 2003, dix ans après la précédente, est encore très visible. Le fait d'intervenir dans ces bouquets de jeunes bois avec de grands puits de lumière dus au prélèvement des réserves donne un aspect non qualifiable en terme de structure, mais montre quel que soit l'endroit où se porte l'œil, des bois élancés, pour la plupart de qualité, avec des fûts propres sous branches de 8 à 12 voire 15 m pour les plus beaux.

La forme de ces arbres, destinés à constituer la base du futur peuplement producteur de gros bois, semble bien adaptée à la richesse du sol

La question de la périodicité et de l'intensité des interventions est évoquée. Certains participants souhaitaient encore enlever du bois, mais le fait que les houppiers n'étaient pas encore bien circulaires laissait à penser que des éclaircies espacées de 10 ans finissent par empêcher un développement harmonieux de ces houppiers qui se concurrentent dans un espace trop restreint dès 4 ou 5 ans.

Cette question fondamentale du rythme et de l'intensité d'une éclaircie est récurrente. On a constaté sur ce peuplement la difficulté qu'il y a à prélever ce que l'on pense qui devrait l'être sans en faire trop, tout en espérant que cela suffise jusqu'au prochain passage. La question qui se pose alors est de savoir pourquoi on ne passe pas souvent.

Il y a plusieurs raisons à ce blocage dans les interventions et des verrous à faire sauter. Est ce que l'on intervient moins souvent pour constituer un lot de bois suffisant qui coûterait moins cher à mettre en vente ? A une question écrite, relative à ce point, le marteleur affirme, avec la plus grande détermination, que les choix effectués n'avaient pas pour objet de constituer un lot suffisamment important. D'ailleurs le résultat, soit moins de 8 m3 par hectare ne correspond pas aux critères habituellement retenus pour apprécier la faisabilité de ce genre de coupe.

La possibilité de passer en éclaircie le moment le plus opportun est discuté. En avons nous le droit et ceci vis à vis des engagements que nous prenons lors de la mise au point du plan simple de gestion ? Il faut sans doute rappeler le fondement du PSG qui est de gérer en bon père de famille, c'est à dire maintenir ou améliorer le capital producteur pour maintenir ou améliorer les revenus. Partant de là, toute opération

qui permet de maintenir la qualité et la croissance des arbres ayant le plus fort potentiel économique et de mobiliser toute la capacité de production du sol, va dans le sens de l'esprit de la loi ayant institué le PSG.

Le groupe de forestier en revient à la question de ce peuplement qui se compose de chênes à croissance relativement modérée par rapport aux châtaigniers qui les accompagnent. Comment conduire les deux essences sur des rythmes différents tout en maintenant pour chacun la capacité à maintenir sa qualité ?

Une réponse fut qu'il fallait sans doute intervenir plus souvent, parce que les châtaigniers se servent immédiatement de l'espace offert, mais que cet espace s'il est trop important pourrait nuire à de jeunes chênes n'ayant pas encore des houppiers importants ni une aussi grande capacité de réaction et pourraient voir des gourmands se produire sur les troncs.

Une autre observation fut que les premières interventions sur des jeunes arbres, visant à équilibrer leur houppier, sont fondamentales et doivent rester modérées sinon prudentes, alors que, dès que ces bois ont pris de l'ampleur, la dose d'éclaircie qu'ils sont capables d'absorber est beaucoup moins sujette à cette même notion de prudence ou de modération.

### **2ème , 3ème et 4ème station : peuplements de douglas.**

Le groupe a visité trois peuplements de douglas, un premier dans le Bois d'Izé, propriété de M. Fernand Duval, puis deux dans les Bois du Mont Rochard, chez M. Marc Ciron.

Il pourrait être fait un commentaire particulier pour chacune de ces trois stations, mais elles ont en fait abouti à se poser les mêmes questions, notamment une qui prime sur toutes les autres.

Le douglas qui pousse à toute vitesse doit il être produit en maintenant de gros volumes sur pied et donc avec des bois de toutes qualités, même des mauvaises, ou peut-il fonctionner économiquement à plein régime en préservant les sujets de la meilleure qualité possible, petits bois inclus ?

Et question subsidiaire, y a-t-il une quelconque honte à avoir à couper de gros bois branchus qui donneraient l'impression que l'on est en train de taper dans le capital si en faisant cela on garde la capacité totale du peuplement à fabriquer ses 12 ou 15 (ou plus) mètres cubes annuels et qui plus est sur de très beaux bois ?

Et troisième interrogation : si on veut faire des gros bois (jusqu'à un mètre de diamètre, pourquoi pas), quelle en serait la justification si cette production s'initiait à partir de bois de qualité médiocre ?

Les réactions des participants furent extrêmement révélatrices de nos peurs et de nos doutes quant à la mise en pratique de cette sylviculture volontaire et courageuse.

Quand il s'agit de bois globalement médiocres avec des branches tordues et des gros noeuds, pas de problème, le marteau tombe avec facilité et s'il s'agit d'un petit bois fin qui en bénéficie, la chose est acceptée en toute logique de pauvreté. Par contre quand, après déjà trois ou quatre éclaircies très améliorantes dans la pente du Bois du Rochard, avec malgré tout 350 m3 sur pied voire plus, il faut continuer à ouvrir en désignant au marteau de beaux bois, parce qu'ils le sont presque tous, c'est une autre affaire. Le choix devient subtil, la critique de décapitalisation vous pend au nez, et pourquoi celui là et pas l'autre qui était moins gros ?

Ceci est l'illustration même de ce qui nous différencie en terme d'économie d'une gestion régulière avec arrêt sur image lors de la coupe rase finale. S'arrêter d'éclaircir par le haut, après trois ou quatre éclaircies, pour conduire tout le monde à la coupe finale, c'est arrêter de produire sur le meilleur potentiel, c'est prendre le risque de la non continuité, c'est arrêter les processus de mélange d'essences, de régénération lente et gratuite sous ces peuplements, et aussi se priver de revenus dans la phase la plus productive (phase où en sont ces peuplements de 35 à 40 ans). Nous avons comme

objectif de base de maintenir le plus longtemps possible ces peuplements et de les régénérer naturellement et de manière continue.

Lors de ces trois visites il faut noter un peuplement moyen âgé de 35 ans environ, mis en place sur travail préalable du sol (décapage) avec andains. On pourra spéculer sur l'origine des graines et autres misères génétiques que l'on invoque généralement quand on ne sait plus à quel saint se vouer. Nous pensons qu'il ne faut pas chercher ailleurs la médiocrité de la croissance de ce peuplement de 170 m3 (bois commercial) après deux éclaircies tout à fait normales, et qui surtout ne s'est jamais remis d'être installé dans du béton maigre du aux effets catastrophique de la préparation du sol. C'est là aussi une très bonne raison pour faire confiance à la régénération naturelle pour ne plus avoir à subir les effets déprimants sur la croissance de ces travaux contre-productifs.

Néanmoins, sur cette station, les andains ayant gardé un ensouchement de châtaigniers, les éclaircies vont leur permettre de se développer, et c'est aussi là la force du système que de préserver ce qui existe et non pas ce qui devrait y être théoriquement, l'opportunité faisant partie intégrante de la réflexion.

A noter de plus lors de la visite de la première station de douglas, la plus provocatrice dans son aspect, parce que très ouverte avec de grands bois dont certains très fins, quelques réflexions qui montraient la perplexité de certains participants à imaginer que l'on puisse encore et dans un avenir proche continuer à y couper du bois.

En fait, l'impression au sortir d'une éclaircie, reste plus forte que la réalité des chiffres. Il y avait 24 m2 de surface terrière de douglas et 3 m2 de chênes, soit 350 m3 bois fort à l'ha, et s'y rajoutent les 140 m3 par hectare enlevés précédemment au total des 3 éclaircies, sauf que à l'oeil sur ces grands bois cela ne s'imposait pas comme une évidence.

D'autre part, et parce que l'amélioration pratiquée avait aidé des bouquets d'arbres plus qu'une répartition homogène, suivant en cela la qualité qui n'est pas toujours bien répartie, l'impression d'avoir devant les yeux des vides, augmentait encore cet effet de non consistance.

Et puis il n'y avait pas ce qui rassure immédiatement le forestier, c'est à dire une régénération exubérante qui serait apparue comme l'assurance que quoi qu'il puisse se passer, la continuité fut assurée. Ce sujet de la régénération doit toujours être mis en parallèle avec la capacité qu'ont des douglas de 35 ans à produire des graines fécondes en suffisamment grande quantité, ce qui est rarement le cas dans des douglas de cet âge et très bien poussant ; la production de graines sera beaucoup plus importante dans les années à venir et nul doute que les semis vont envahir ces peuplements très ouverts.

Ce peuplement ingrat dans sa structure, mais très beau et extrêmement poussant, devrait être revu dans deux ou trois ans, pour toucher du doigt la dynamique provoquée par les éclaircies, et nul doute que l'impression qu'il laissera alors sera d'une toute autre nature. Les calculs de production qui donnent 15 m3/ha/an montrent qu'il s'agit sans doute d'une station très fertile et que quoi que l'on puisse penser aujourd'hui sur la base d'impression après coupe d'éclaircie, il sera encore nécessaire d'ici quatre ou cinq ans de prélever 60 ou 70 m3 et ceci sans aucune difficulté de choix. La coupe de douglas du Bois d'Izé a produit 2934 /ha.

M. Ciron, heureux propriétaire des bois du Rochard, a convié les participants à trinquer autour d'une coupe de champagne à la fin de la tournée. Qu'il en soit remercié au nom de nous tous et c'est avec plaisir que le groupe pourra, nous l'espérons, retourner dans les prochaines années constater qu'il y a encore de beaux jours pour couper du bois de plus en plus beau et cher dans sa forêt.

René Courraud



**Compte rendu de la tournée du groupe Sud-Ouest**

--- Ariège - 6 et 7 novembre 2004 ---

*Thème : Valorisation et amélioration de la forêt traditionnelle du Piémont pyrénéen.*

**Tournée du samedi :**

35 personnes se sont réunies pour la tournée automnale du groupe PRO SILVA Sud-Ouest. Le matin est consacré à la visite du Bois de la Prégnausse, dont M. Vuillier est le propriétaire.

Cette forêt de 46 ha se constitue de peuplements feuillus mélangés issus de taillis avec réserves, ainsi que de peuplements résineux issus de plantation où viennent s'immiscer des perches de feuillus de belle venue. Si la qualité des tiges, notamment dans le taillis, n'est pas toujours au rendez-vous, les peuplements présentent dans leur majorité un réel potentiel qui mérite d'être mis en valeur. Les opérations à y faire auront de toute évidence un coût inférieur à l'option qui consisterait en une coupe rase/plantation. Et ces opérations d'amélioration ont déjà commencé à être pratiquées. Le groupe a pu voir durant la matinée que des opérations de désignation de tiges feuillues avec travail à leur profit ont été réalisées, notamment dans certains peuplements de douglas. La matinée est essentiellement consacrée à un exercice de martelage sur un marteloscope spécialement installé pour l'occasion. Le dispositif de 0,75 ha est situé sur un peuplement à base de chêne et de taillis de châtaignier, où tous les arbres de plus de 15 cm de diamètre ont été inventoriés. Après la présentation des caractéristiques dendrométriques du peuplement ( $G/ha = 21,4 m^2/ha$ ), ainsi que la stratégie de martelage préconisée, les 11 équipes de marteleurs se livrent à l'exercice pendant plus d'une heure sur le dispositif. Les résultats de l'exercice seront présentés, après analyse, le lendemain matin aux participants (*pour plus de détail sur l'exercice, cf. texte explicatif et documents fournis lors de la session*).



L'après-midi est consacré à la visite du Bois des Fontanelles, propriété de M. Eberhardt. La forêt qui s'étend sur une centaine d'hectares est assez hétérogène ; de nombreux types de peuplements se côtoient, pour la plupart issus d'accrus forestiers. La mosaïque de peuplement observée correspond à l'abandon progressif de l'agriculture sur les différentes parcelles cadastrales (plus de 130 sur la propriété...). La reconquête progressive engendre un mélange d'essences et de structures tout à fait intéressant.

Le propriétaire gère lui-même sa propriété et s'occupe également de la commercialisation des produits, sachant que la part d'autoconsommation des bois exploités est assez importante (piquets, planches...). Sven Augier a réalisé le plan simple de gestion (2003-2017). Chaque type de peuplement fait l'objet d'une gestion pragmatique, pour valoriser au mieux l'existant. Le principe de base retenu est la gestion de la qualité. Les coupes rases sont évitées autant que possible. Seules une ou deux zones de quelques dizaines d'ares ont été coupées à blanc. Il s'agissait notamment d'un taillis de châtaignier dépérissant avec de nombreuses cépées complètement sèches (problème sanitaire lié au chancre). Même sur cette zone coupée il y a 2 ans, qui paraît être à première vue un roncier présentant une situation de blocage, il est possible d'observer des semis de châtaigniers, de douglas, de frêne, de chêne, et même de merisiers, et ce malgré la densité de gibier très importante (présence du cerf). Il n'est

pas préconisé dans l'immédiat de faire une plantation en plein, mais plutôt de se laisser encore quelques années pour l'acquisition de la régénération naturelle, tout en maîtrisant les rejets de châtaigniers. Les quelques semis préexistants comme ceux de douglas méritent cependant dès à présent d'avoir une protection individuelle. La trouée devrait assez rapidement cicatriser (dynamique des lisières).

Le groupe traverse ensuite une zone de châtaignier assez dense et vigoureuse, où de très beaux brins en cépée s'individualisent. De nombreux petits bois de chênes et de merisiers sont également présents.

Une autre parcelle présente un aspect localement régularisé en petits bois, issue de l'abandon d'une parcelle agricole. Le travail effectué ici est de favoriser les meilleures tiges. Le propriétaire a commencé à désigner quelques perches et petits bois de chêne notamment. Un détournement leur sera bénéfique. S. Augier insiste sur la notion de sylviculture d'arbre. La structure n'est pas un objectif en soi et un parquet d'individus régularisés ne doit pas occulter la gestion individuelle et de qualité.

La journée se termine à la nuit tombante et rendez-vous est pris avec une vingtaine de personnes pour le lendemain matin.

**Tournée du dimanche :**

La propriété de M. Van Dorst s'étend sur 73 ha. Elle est située sur deux communes (22 ha sur Artigat et 51 ha sur Saint Michel). La matinée est consacrée à la visite de la propriété de Saint Michel.

Les plus anciens peuplements forestiers proviennent de plantations de châtaigniers et de robiniers. La surface forestière a sensiblement augmenté depuis, suite à une reconquête forestière due au manque d'entretien des landes, terres et prés depuis près de 60 ans. La propriété était dotée d'autre part d'un ancien parc arboré du début du 19<sup>ème</sup> siècle, constitué de diverses essences comme le sapin, le chêne liège, le pin, le marronnier, l'if... Le sapin a progressivement colonisé les parcelles adjacentes et on retrouve des semis en sous-étage provenant des gros sapins encore sur pied de 80 cm de diamètre. La forêt était par ailleurs parcourue par des brebis jusque dans les années 70.

Le massif était doté d'un PSG entre 1980 et 1990, mais son exécution n'a guère été réalisée. Seule une coupe rase de châtaignier est intervenue en 1983, ainsi qu'une plantation de 6 ha de pin laricio et de douglas en 1982. Cette dernière, faute d'entretien, donne un résultat assez médiocre.

Depuis le rachat de la propriété par M. Van Dorst dans la fin des années 90, une coupe d'extraction de gros sapins dépérissant a été réalisée (coupe spéciale autorisée en 2002). Le PSG a été réalisé par ses soins, de manière minutieuse avec de nombreux types de peuplements. Les sols bruns calciques situés sur marne ou molasse sont assez sensibles à la sécheresse, d'autant plus qu'une partie des peuplements se trouve en exposition sud-ouest (de nombreux sapins sont secs). L'altitude moyenne est de 350 m, pour 950 mm de pluviométrie annuelle et 11°C de température moyenne.

Le début de matinée est consacré à la rencontre avec un entrepreneur travaillant avec une scierie mobile. M. Van Dorst autoconsomme en effet une bonne partie des bois exploités, qui sont utilisés sous forme de charpente, planches, piquets, bois de chauffage ; seule une petite part a jusqu'à présent été vendue. Les bois exploités en 2002 ont notamment servi pour la construction d'une grange. Cette dernière a nécessité l'utilisation de 80 m<sup>3</sup> de sapin pectiné, qui ont fourni 55 à 60 m<sup>3</sup> de bois d'oeuvre. Les sapins de 80 ans (60 à 80 cm de diamètre) ont été exploités en billon de 4 m jusqu'au diamètre fin bout de 18-20 cm. Les billons ont été sciés sur place et les planches également séchées sur place (pendant 1 à 2 ans).

Le groupe assiste au sciage de grumes de merisier, qui seront vendus pour être utilisées comme planche ou pour du

parquet (épaisseur de découpe : 32 mm). La valorisation de ces bois semble nettement meilleure que s'ils avaient été vendus bois rond. Le calcul est assez simple : l'exploitant de la scie mobile prend 70 à 80 euros par m<sup>3</sup>-bois rond et le merisier vendu scié peut partir à 350 /m<sup>3</sup> (bois trié en plot). En admettant que seuls 50 % des grumes de merisier peuvent fournir des planches de qualité requise pour ce type d'utilisation (soit 175 /m<sup>3</sup> en moyenne), le gain net pour le propriétaire est d'environ 100 /m<sup>3</sup> (frais d'exploitation non déduits, réalisés par ses soins). Or selon le marché local, il aurait été difficile de vendre des grumes de merisier de cette qualité à ce prix là. La valorisation est donc intéressante. Le sapin scié peut quant à lui être vendu 250 /m<sup>3</sup>.

Le scieur détaille les conditions de sa prestation. Le prix unitaire du mètre cube à scier dépend de la section. Chaque grume sciée est cubée préalablement. Pour un lot de grume de section inférieure à 20-22 cm de diamètre, il prend un forfait à l'heure. Le rendement moyen est de l'ordre de 4 à 6 m<sup>3</sup>/jours, 4 m<sup>3</sup> correspondant au volume journalier minimum pour que la scierie mobile se déplace sur un chantier. Le diamètre maximum des grumes sciées est de 70 cm et la longueur minimum du billon de 2 m (problème en deçà de maintien du billon sur la scie), pour un maximum de 6,5 m. Deux exploitants indépendants travaillent sur cette scierie mobile, en plus du propriétaire. L'investissement initial est de 30 000 €. L'entretien n'est pas très élevé, les lames sont toutefois changées entre 3 à 8 fois par jour, en fonction du bois scié (une petite roulette dentée située en amont de la scie permet d'enlever la boue séchée qui pourrait éventuellement abîmer la lame). Le scieur ne s'occupe pas du débarquement ni du chargement des bois et il scie le bois encore vert. Son crâneau se situe sur des chantiers entre 20 et 30 m<sup>3</sup>. Au-delà, ce sont d'autres types de scieries mobiles qui sont plus adaptées.

La matinée se poursuit par la visite de la forêt. Le premier arrêt (parcelle 7) est fait sur un ancien champ abandonné dans les années 1950. La reconquête forestière s'est faite progressivement. Les chênes se sont installés dès le départ sur le tapis herbacé, les glands étant suffisamment lourds par rapport aux autres essences pionnières classiques. De nombreux chênes de 20-30 cm de diamètre se côtoient actuellement, au milieu de cépées de châtaignier. La question est de savoir les opérations à mener ici. Bien que les chênes aient mérité d'être favorisés de manière plus précoce (tige élancée et houppier étrié), un détournement prudent à leur profit pourrait encore leur être bénéfique. Mais attention à l'intensité de l'éclaircie : le peuplement n'a jamais subi de coupe et l'exposition sud-ouest est très ensoleillée. Les fûts de ces chênes ont bénéficié d'un élagage naturel intéressant grâce au gainage des châtaigniers et cette éducation « gratuite » ne doit pas être remise en cause par l'apparition de gourmand ou de descente de cime. C'est pour cela qu'un travail à leur profit doit être réalisé de manière prudente, en prélevant seulement les plus grosses tiges de châtaignier les plus gênantes tout en préservant les petits brins éducateurs au sein des cépées. L'objectif est de produire de très belles grumes de chêne (quelques très belles réserves sont déjà présentes dans le peuplement, malgré quelques gélivures observées sur certaines), en gardant en bourrage le châtaignier qui en plus de son rôle d'éducateur permet d'obtenir des revenus intermédiaires.

Le groupe descend progressivement le versant. L'arrêt sur la parcelle 8 montre un taillis de châtaignier estimé à 40 ans. Quelques extractions ont été faites en 2002. Aucune roulure n'a été constatée sur les diamètres de 25 cm, quelques-unes apparaissent au-delà de 50 cm. La question qui peut se poser est de savoir si la plus-value obtenue avec le prix de vente des gros châtaigniers sains arrivent à compenser le pourcentage de roulure qui augmente avec le diamètre.

Un des multiples avantages de maintenir un couvert continu

est de limiter les risques sanitaires pour le châtaignier. En effet, l'exploitation ponctuelle du châtaignier permet d'obtenir des petites trouées au sein desquelles des semis de châtaignier se développent, ce qui est préférable à un rejet de souche ne permettant pas une croissance aussi rapide que pour des tiges de franc pied, et n'étant pas en mesure de résister de la même manière au chancre.

Le groupe parcourt le peuplement où les discussions sont riches, pour arriver en bas de pente. La station est bien différente des précédentes. Les sols sont plus profonds et l'alimentation en eau certainement meilleure. On observe ici un jeune peuplement (pré abandonné dans les années 60), constitué de bois blancs et d'orme, parsemés de magnifiques tiges de chêne droites et sans défauts avec un houppier bien développé. De nombreux merisiers et quelques alisiers torminaux complètent ce peuplement au potentiel très prometteur. Tout est issu de régénération naturelle. Cela n'a rien coûté au précédent propriétaire : l'automation biologique a parfaitement fonctionné.

L'image actuelle de ce peuplement provient d'un processus de recolonisation quelque peu différent des peuplements précédemment observés, situés sur versant. Ici, la succession naturelle des pionniers (tremble, bouleau...) a pu se faire correctement. Les chênes et autres feuillus précieux ont pu se développer sous couvert de ces essences. Grâce à leur houppier filtrant, elles présentent le double avantage d'offrir une lumière diffuse propice à l'éducation des fûts des essences poussant sous leur couvert, tout en n'entravant pas le bon développement de leur houppier. D'où l'importance du rôle cultural des bois blancs, qui peuvent d'autre part avoir une valorisation économique non négligeable.

Le groupe progresse sur le versant plus à l'Ouest. Le peuplement d'origine est un taillis simple de châtaigniers. Le peuplement actuellement observé est mélangé en sapin, chêne, alisier, châtaignier, avec quelques hêtres et une régénération de sapin bien présente. Les plus vieux semenciers de sapin ont 80 ans. Certains d'entre eux ont été exploités en 2002 (volume moyen de 3,5 m<sup>3</sup>/bille). La question de l'avenir du sapin peut se poser ici, sachant que les plus gros individus sont souvent dépérissants (altitude limite et sols assez secs sur versant). Moyennant le maintien d'un couvert suffisant, et en se gardant d'intervenir de manière coûteuse au profit du sapin, il n'y a pas de raison de ne pas obtenir de belles perches dans une dizaine d'années. Il faut compter sur toutes les essences en présence, ce qui offre toujours une meilleure flexibilité. La récolte progressive des gros chênes favorisera les petits bois dominés, et même si actuellement les alisiers torminaux ne dépassent pas 10 cm de diamètre, toutes les conditions sont réunies pour obtenir des petites grumes de 30 cm, pourvu de leur consacrer les soins nécessaires.

Le groupe se sépare après le repas, qui a été l'occasion de présenter les résultats du martelage de la veille. Les discussions ont été riches tout au long du week-end. La mise en valeur de la forêt paysanne en menant une sylviculture pragmatique qui donne sa chance à chaque essence et tige potentiellement intéressante est une des principales idées à retenir de cette tournée. La gestion de l'existant combinée au bon sens des propriétaires forestiers permet une réelle mise en valeur de ces peuplements au moindre coût.

La visite le dimanche après midi du premier chai de la nouvelle viticulture ariégeoise à Montégut-Plantaurel a même permis de découvrir qu'il y avait un tonnelier local susceptible de travailler avec des merrains « du cru », ce qui représente une réelle possibilité de valorisation des chênes de première qualité, déjà présents ou futurs dans les forêts des coteaux ariégeois.

Gilles Tierle – Julien Tomasini

**Compte rendu de la tournée du groupe  
Picardie --- 17 novembre 2004 ---**

Cette visite est organisée par l'Unité Territoriale de l'ONF Saint Gobain et animée par Jean-Marc Péneau, Michel Martin et Louis Gobron (ONF).

Après une présentation des grands principes de la sylviculture Pro Silva, L. Gobron présente la FD de Saint Gabain. Cette forêt royale d'environ 6000 ha fut dès son origine traitée en taillis simple. Une verrerie est installée sous Louis XIV, cette forêt reposant pour une large partie sur des sables. 1600 ha sont réservés pour produire du bois qui alimentent les fours de la verrerie.

Dès 1970, la forêt fut traitée en taillis sous futaie. De 1972 à 2000 une première série de 700 ha fut placée en futaie irrégulière et de nombreux essais d'irrégularisation furent mis en place. A cette première série est venu s'ajouter en 2000 1100 ha pour former une série de futaie irrégulière de 1800 ha. Cette forêt a largement subi les deux guerres mondiales de 1914 puis de 1939. La part de bois mitraillé est encore assez importante.

L'ensemble de la forêt repose sur des colluvions installés sur de l'argile de Saint Gobain, elle-même assise sur une dalle calcaire et enfin du sable. On retrouve sur le haut du massif des sols assez riches, les sols peu profonds plutôt dans la partie basse et sur les pentes (rendzine).

Le massif comporte environ 50 espèces de végétaux remarquables, avec une faune diversifiée. A noter la présence d'une ZPS et la présence de sites Natura 2000.

#### *Parcelle 1014.*

Cette parcelle fait partie de la série futaie irrégulière. Elle a déjà subie une coupe dans le cadre de cet aménagement. Le groupe se voit proposer un exercice de distinction entre chênes sessiles – chênes pédonculés.

Un échantillon de 11 arbres d'un diamètre compris entre 40 cm et 105 cm a été retenu. Les résultats observés ont révélé qu'il y avait un réel problème de reconnaissance entre ces deux essences, les erreurs commises se situent en général sur 3 à 5 arbres sur les 11 repérées par deux stagiaires en été avec reconnaissance des glands par échantillonnage à la carabine ! Ce résultat est obtenu dans le cadre d'un exercice avec un temps d'analyse sur chaque sujet assez important. Les erreurs auraient pu être encore plus importantes faute de temps lors d'un martelage.

Si on reconnaît que ces deux essences sont bien différentes notamment au niveau de leur autécologie et donc dans leur gestion, l'intérêt de les distinguer reste entier.

En conclusion, on peut dire que sur un groupe d'une trentaine de forestiers, aucun n'a réussi à déterminer les 11 arbres sans commettre d'erreur. Il est donc difficile d'avoir des exigences sur une équipe de martelage avec en plus le facteur temps qui rentre indéniablement en compte.

Ne serait-il pas judicieux de réserver ces parcelles à marteler à une époque plus propice à une bonne détermination, à savoir l'été ? Mais marteler en feuille pose d'autres problèmes... De plus, lors d'un premier passage et de la première détermination, les gestionnaires pourraient apposer un marquage sur les arbres, ce qui faciliterait les prochains martelages.

Les travaux et exploitation réalisés sur la parcelle sont ensuite abordés. La surface terrière moyenne est de 21m<sup>2</sup>/ha. L'objectif des gestionnaires est de ramener la surface terrière entre 15 et 18 m<sup>2</sup>/ha. Des cloisonnements d'exploitations semblent nécessaires. Il peut être judicieux de combiner leur marquage avec la coupe d'éclaircie.

Il faut préciser que le chêne sessile et le chêne pédonculé ont été introduits, les essences naturellement en place sont le hêtre et l'érable sycomore. Ces dernières sont présentes en

densité importante dans la régénération actuelle sur l'ensemble de la série.

Le maintien des semis de chêne engendrera certainement des travaux supplémentaires pour lui faire une place parmi les hêtres et les érables sycomores si les gestionnaires désirent poursuivre avec du chêne en mélange.

A noter que le chêne participe largement à la sauvegarde du pic mar, espèce qui fait parti de la ZPS. A cette particularité, J.M. Péneau souligne que la gestion de cette espèce doit se faire à l'échelle de la forêt. Dans le cas où le pic mar ne trouve pas un habitat qui lui convienne sur cette parcelle, il le trouvera sans aucun doute sur une autre parcelle. Ceci démontre l'importance de multiplier les essences mais aussi les traitements dans la mesure du possible.

#### *Parcelle 1059.*

Cette parcelle fait également partie de la série futaie irrégulière. Un martelage a été effectué en 1992. En 2001, elle a bénéficié d'une coupe dans les petits bois. A cette occasion, des cloisonnements d'exploitation ont été ouverts. Par la suite, une coupe dans les gros bois a été effectuée en régie. Lors de cette dernière, les cloisonnements ont été peu respectés et se sont par la suite couverts de ronciers. Il a fallu repasser dans les cloisonnements avec un broyeur.

La régénération est actuellement présente par bouquet, constituée principalement d'érable sycomore.

Les minoritaires doivent être favorisés, et le cas du merisier est évoqué. Cette essence très valorisante est cependant en proie à l'abrutissement. Comme le pratique M. Martin au Nouvion, on pourrait par exemple planter une à deux tiges par trouée et les protéger individuellement.

A cette occasion l'accent est mis sur la gestion de la lumière et de la ronce. L'intérêt est de conserver un certain nombre d'arbres permettant un filtrage de la lumière, l'avantage de ce filtrage étant de brider le développement de la ronce. Il est intéressant de préciser que dans ce type de gestion, chaque arbre à une fonction valorisant son maintien sur la parcelle. Si un arbre n'a plus comme vocation la production de bois de qualité, il peut en revanche participer à l'éducation de la régénération ou offrir une niche écologique.

Si la concurrence de la ronce est un problème dans les tout premiers instants du développement des semis, d'autres essences ligneuses peuvent devenir gênantes lorsque les semis deviennent des gaulis. Le noisetier peut par exemple devenir un concurrent pour les tiges d'avenir. Là encore, l'accent est mis sur le fait que l'on ne doit pas être systématique, car il n'est pas toujours nécessaire de dégager en plein. Ces que ces essences dites indésirables peuvent avoir aussi leur rôle à jouer dans l'éducation des tiges d'avenir et dans la biodiversité.

En conclusion, on peut dire que gérer une parcelle avec ce type de gestion impose un suivi régulier. Plus de suivi, moins de travaux ! A ce titre il est important de préciser que les travaux doivent être effectués à mi-rotation. Il est conseillé de passer au bout de 4 ans pour effectuer les travaux nécessaires dans les bouquets de régénération.

#### *Parcelles 1054.*

Le premier martelage en irrégulier est réalisé en 1995. L'exploitation s'effectue en régie. La consigne principale étant de favoriser les minoritaires en station. Des cloisonnements sont mis en place en 2001, combinée à une coupe dans les petits bois. Cette parcelle est repassée cette année en coupe, prélevant 21 m<sup>3</sup>/ha. Des travaux de dégagement ont été réalisés par la suite. Ces dégagements ont nécessité 3,5/h/ha/rotation.

Le parcours au sein de bouquets de gaulis dégagés fut l'occasion de rappeler qu'il est conseillé de ne pas faire un dégagement trop important et qu'il vaut mieux retirer moins de tiges et passer plus souvent.

**Parcelle 1025.**

Contrairement aux autres parcelles visitées, celle-ci se caractérise par une station avec un sol assez pauvre (rendzine). Le manque de profondeur prospectable par les racines ainsi que la présence de calcaire actif rend les conditions de croissance assez difficiles.

Il est préconisé de pratiquer des rotations plus longues de l'ordre de 10 ans au lieu de 6-8 ans.

Cette parcelle pose également le problème de la gestion de la clématite dans les bouquets de régénération. La régénération est importante, d'environ 3 à 4 m de hauteur totale, là où la lumière est indirecte grâce à un maintien de réserves. En revanche, dans les trouées suites aux tempêtes de 1990 et 1999, la clématite domine tout.

Actuellement une première partie a fait l'objet d'un dégagement avec élimination manuelle de la clématite. Il a été nécessaire de faire intervenir un ouvrier 4 jours/ha, soit un coût d'environ 720 /ha.

En conclusion, vu le coût important, deux questions s'imposent :

- ne serait-il pas plus judicieux de laisser cette parcelle en zone de vieillissement ?

- dans le cas où l'on décide de valoriser cette parcelle, ne serait-il pas plus intéressant de ne pas intervenir sur la clématite pour le moment ?

A cette question le groupe préconise d'attendre que la régénération ait une hauteur d'environ 8 m pour intervenir sur la clématite. Cela permettra de réduire les coûts car l'intervention se limiterait aux tiges d'avenir soit une tige tous les 10 m environ.

François Legron  
Geoforest

**Colloque Forêt et Nature à Cracovie :  
--- Conseil de l'Europe ---**

Le Conseil de l'Europe – Direction de la Culture et du Patrimoine Culturel et Naturel – a organisé un 5ème symposium international du Réseau Ecologique Paneuropéen, les 7 et 8 octobre derniers à Cracovie. Y participèrent une cinquantaine de responsables nationaux de la protection de la nature de pratiquement toute l'Europe, plus quelques personnalités africaines et canadiennes. Le thème était la conservation de la Nature en forêt, les forêts naturelles, les Réserves forestières, les corridors (permettant les migrations et les échanges de populations).

Plusieurs délégués, notamment de Moldavie, de Slovaquie et de Pologne, ont prononcé des exposés vantant la sylviculture proche de la nature pour le maintien ou le rétablissement des écosystèmes. Une polonaise a notamment expliqué que la biodiversité pouvait être supérieure en FICPN bien gérée que dans des forêts vierges.

Le Président de Pro Silva France, invité par le Conseil de l'Europe, a essayé de montrer à tous les protecteurs rassemblés que les impératifs économiques et financiers des propriétaires de forêt comme de la société en général pouvaient parfaitement être respectés en même temps que les objectifs économiques.

**Tournée forestière avec Pro silva Italie**

Notre président a également été invité à participer à trois journées forestières organisées par Pro Silva Italie et par l'Institut pour les Plantes ligneuses et l'environnement à Turin. Ont été visités :

- une forêt appartenant à la Région du Piémont (La Mandria, près de Turin) ;
- une forêt indivise entre de nombreux petits propriétaires ayant droit à des affouages (à Trino) ;
- une forêt appartenant à de très nombreux propriétaires mais avec des essais de gestion commune (près d'Ascona en bordure du Lac Majeur).

Les discussions ont porté essentiellement sur la conversion de taillis-sous-futaie en FICPN, dans le contexte de surdensités de gibier à réduire, de volonté des propriétaires d'avoir du bois de feu de petites dimensions pour ne pas avoir à fendre, de reconstitution après tempête de 1999.

Les organisateurs avaient demandé à notre Président d'assumer la lourde et difficile charge d'animer les discussions et de tirer les conclusions, tâche dont il a essayé de s'acquitter malgré son ignorance des conditions stationnelles, sociales, économiques et commerciales, ainsi que de la langue italienne...

**Merci aux adhérents et amis de Pro Silva...**

Mesdames, Messieurs,

*Nous tenons à remercier les membres de Pro Silva pour tous les témoignages d'amitié et de soutien qui nous sont parvenus lors du décès de Norbert Cheylat.*

*L'hommage qui lui a été rendu lors de ses obsèques nous a profondément ému et touché.*

*Norbert était un humaniste passionné des arbres et de la forêt. La forêt où il aimait, comme dans les communautés humaines, voir s'épanouir et cohabiter harmonieusement des essences et des classes d'âges différentes.*

*Pour nous, ses très proches, Norbert reste un être d'exception aimant et aimé.*

Son épouse Chantal,  
Ses enfants Catherine, Hervé et Fabienne.

**Colloque Bois Mort et à Cavités :  
une clé pour des forêts vivantes**

Le WWF, avec l'Université de Chambéry, la FRAPNA, l'ONF, les Ministères de l'Agriculture et de l'Environnement, en partenariat avec Pro Silva France et d'autres parrains, a organisé du 25 au 28 octobre un colloque sur le bois mort.

Près de 40 orateurs se sont succédés pour exposer les divers aspects du bois mort dans la dynamique et le fonctionnement des écosystèmes forestiers.

Max Bruciamacchie a fait part de ses études et réflexions pour mesurer le bois mort en forêt, ainsi que des résultats de l'étude menée sur le marteloscope de Zittersheim dans le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

Frédéric Mortier de l'ONF et notre Président Brice de Turckheim ont essayé d'exposer les avantages et les contraintes de la conservation du bois mort en forêts publiques, et en forêts privées, ainsi que le coût des mesures à prendre dans ce but.

Dans la motion finale, Pro Silva France a exprimé avec force que la conservation de très gros arbres, d'autres morts, d'arbres à cavités ou à aires de rapaces faisait partie, depuis 15 ans, des exigences de la FICPN (futaie irrégulière, continue et proche de la nature). Ces mesures conservatoires tiennent une place importante dans les soins et à la santé de l'écosystème et à la biodiversité, exigence fondamentale de notre stratégie sylvicole.

Diverses opérations de terrain suites aux deux journées de conférences ont été mises en place le dernier jour. L'une d'entre elles, animée par Max Bruciamacchie, était consacrée à un marteloscope.

